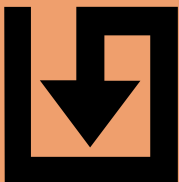


Rapport de gestion 2015



Organisation Infrastructures communales

Une organisation de l'Union des villes suisses et de l'Association des communes suisses



Organisation Infrastructures communales (OIC)

Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne

Tél. 031 356 32 42, Fax 031 356 32 33

info@infrastructures-communales.ch; www.infrastructures-communales.ch

Que signifie la numérisation pour la gestion des infrastructures?



Alain Jaccard
Président



Beat Ammann
Vice-président



Alexandre Bukowiecki
Directeur

Essayons de porter ici notre regard vers l'avenir: les médias sociaux, la connexion permanente via nos smartphones et l'«Internet of things» poseront également de nouveaux défis à nous autres, planificateurs et exploitants d'infrastructures.

Lorsque les moyens de transport sans chauffeur seront devenus réalité: les véhicules connectés et communiquant entre eux permettront-ils de maîtriser des charges de trafic plus élevées? La frontière entre le trafic individuel et le trafic public sera-t-elle redéfinie? Qu'est-ce que cela signifie pour la planification des infrastructures des aires de circulation, les bases légales et le financement?

La saisie de l'état des routes se fera-t-elle à l'avenir avec des mesures transmises directement par les véhicules au serveur de la ville ou à un opérateur privé? Le service des constructions recevra-t-il ainsi chaque jour un état des lieux?

Mot-clé «Internet of things»: quelles sont les chances et les risques de la mise en réseau d'appareils et de machines actuellement isolés pour la gestion des infrastructures?

Plus de capteurs connectés dans les canalisations ou les infrastructures de collecte des déchets permettront de gérer encore plus efficacement les installations et de continuer à mieux exploiter les ressources des systèmes en place. Les infrastructures installées aujourd'hui dans l'espace public et destinées à un but spécifique pourront-elles être utilisées à plusieurs autres fins à l'avenir? Le réverbère deviendra-t-il également une station de recharge pour le transport électrique, une station de mesure du bruit, une antenne pour la communication mobile ainsi que, le cas échéant, l'emplacement idéal pour la caméra de surveillance du trafic?

Le constat, aujourd'hui: les quantités de données ainsi générées augmenteront de manière exponentielle. Se pose ici la question de la souveraineté sur ces nouvelles

données et informations: relèveront-elles de l'État ou de l'un ou l'autre grand groupe du commerce numérique? Comment résoudra-t-on en tant qu'individus le dilemme entre l'attrait de pouvoir disposer de toutes les données possibles, toujours et partout, et le droit à la sphère privée? Nous avons connu, il y a 25 ans, un scandale national des fiches avec commissions d'enquête parlementaire à la clé: l'État conservait en effet sur papier des notes sur le comportement de certains citoyens et citoyennes, notes qui étaient déposées dans des archives secrètes. Aujourd'hui, nous laissons la plupart du temps nos traces volontairement et sciemment sur le World Wide Web. Voilà qui montre que les impératifs de base d'une société peuvent changer radicalement en une seule génération. Pour les planificateurs et les exploitants d'infrastructures que nous sommes, cela signifie que nous serions bien inspirés de rester ouverts aux différents scénarios que l'avenir peut nous réserver. Nombre de nos infrastructures seront toujours là lorsque le futur sera devenu réalité. Nous vous encourageons donc à vous poser ces questions malgré les tâches quotidiennes de plus en plus exigeantes que doit assumer votre commune ou votre entreprise. ■

L'essentiel en bref

| | | |
|---|---|---------------------------|
| Membres | 258 (année précédente: 255) | |
| Secrétariat | 2,40 équivalents plein-temps (année précédente: 2,40 EPT) | |
| Commissions techniques permanentes | <ul style="list-style-type: none"> • Déchets • Routes • Eaux usées • Energie • Climat et environnement, y compris gestion des affaires de l'Alliance des villes suisses pour le climat • Immobiliers • Gestion des infrastructures | |
| Groupes de travail en activité | <ul style="list-style-type: none"> • Contrôle des prestations et des coûts dans l'entretien des routes • Groupe d'échange de vues (ERFA) d'exploitants de réseaux de canalisations • Groupe d'accompagnement pour les cours de chefs de voirie • Groupe de travail Gestion des déchets • Groupe d'échange de vues Planification énergétique et gestion des données énergétiques | |
| Prises de position dans les procédures de consultation de la Confédération et d'organisations spécialisées | <ul style="list-style-type: none"> • Modification de l'ordonnance sur l'énergie (OEne) et de l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (LapEI) • Révision de l'ordonnance sur l'énergie (OEne): augmentation du supplément selon art. 15b de la loi sur l'énergie (art. 3j al. 1 LEne) • Modification de l'ordonnance sur la protection des eaux (OEaux) • Stratégie de la Suisse concernant les espèces exotiques envahissantes • Mise en œuvre de l'initiative parlementaire 09.499. Agrocarburants. Prise en compte des effets indirects»: modification de l'ordonnance sur l'imposition des huiles minérales et autres ordonnances • Aide à l'exécution de l'OFEV Construire sur un site pollué | |
| Cours/séminaires | <ul style="list-style-type: none"> • Cours pour chefs de voirie (3 sessions) • Cours gestion des infrastructures publiques • Séminaire «Comportement face à des clients agressifs» • Séminaire de communication pour cadres • Séminaires avec la KBOB sur les achats et les contrats dans le bâtiment et le génie civil | Total 250 participants |
| Congrès | <ul style="list-style-type: none"> • Assemblée des membres le 18 juin 2015 à Berne • Congrès sur le recyclage dans les communes 2015 • Séminaire Lumière et pollution lumineuse | Total 442 participants |
| Service-conseil pour les communes | <ul style="list-style-type: none"> • Analyses des centres de voirie (regroupements, projets de nouvelles constructions) • Aménagement spatial de nouvelles constructions de voirie • Points de collecte de déchets recyclables (concepts et planification) • Acquisition de véhicules (conseil et accompagnement) | |
| Nouvelles publications | <ul style="list-style-type: none"> • Notice d'information 2015/2016 «Separatsammlung von Wert- und Abfallstoffen» • Radar Gestion des infrastructures • Etude Récupération du phosphore provenant des eaux usées • Recommandation concernant l'introduction d'une taxe sur les eaux usées • Standard du bâtiment Energie 2015 • Directive Qualité et réalisation des sacs à ordures | |
| Chiffre d'affaires | CHF 763'423.– | |
| Bénéfice | CHF 32'050.– | |
| Somme du bilan | CHF 784'940.– | |

Les grands thèmes de la politique fédérale

Gestion des déchets et recyclage: de l'OTD à l'OLED – en lien avec les nouvelles tâches des villes et des communes

La mise en vigueur de la nouvelle ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED) au 1^{er} janvier 2016 s'est également traduite par une nouvelle réglementation des conditions cadres pour la gestion des déchets dans certains domaines. Les entreprises qui comptent plus de 250 postes à plein temps ne sont désormais plus soumises au monopole pour ce qui est des déchets urbains. C'est là l'un des résultats de la mise en œuvre de la motion Fluri. Cette motion, qui était soutenue par l'OIC, avait pour but d'empêcher une plus grande libéralisation. Une telle libéralisation était prévue au départ et aurait eu des impacts financiers et opérationnels négatifs pour les cantons, les villes, les communes ainsi que pour les associations de gestion des déchets, mais aussi pour les ménages privés.

Dans le contexte de cette libéralisation partielle qui vient d'être décidée se posent encore de nombreuses questions administratives, questions qui doivent encore être précisées par la Confédération dans une aide à l'exécution, afin que l'application puisse être impeccable à partir de 2019 et les responsabilités clairement définies pour tous les acteurs de l'économie de la gestion des déchets et du recyclage. L'OIC fera part des intérêts des communes dans le groupe d'accompagnement chargé d'élaborer l'aide à l'exécution.

La nouvelle ordonnance signifie également de nouvelles tâches pour les communes: dans dix ans au plus tard, le phosphore provenant des eaux usées communales et/ou des boues d'épuration devra être recyclé (pour les détails, voir la commission technique eaux usées). Des normes plus sévères s'appliquent également pour l'élimination de l'asphalte de récupération. Les exploitants d'installations de traitement des déchets, et donc également les usines



d'incinération et les stations d'épuration, doivent en outre respecter de nombreuses exigences supplémentaires.

Protection des eaux: recommandation de l'OIC concernant l'introduction de la taxe sur les eaux usées à partir de 2016

A partir de 2016, la Confédération prélèvera auprès des stations d'épuration une taxe sur les eaux usées de 9 francs par habitant raccordé au réseau. Les recettes provenant de cette taxe permettront de contribuer financièrement aux nouveaux investissements en vue de réduire les micropolluants dans ce type d'installation. Selon la loi révisée sur la protection des eaux, la taxe doit être répercutée sur l'utilisateur. L'OIC a publié en collaboration avec l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux une recommandation pour les stations d'épuration, les villes et les communes concernant la mise en œuvre et l'introduction de cette taxe sur les eaux usées. L'ordonnance sur la protection

des eaux, qui a elle aussi été révisée, définit les stations d'épuration qui doivent être développées et les objectifs qui doivent être atteints en matière d'épuration. De nombreux membres de l'OIC ont d'ores et déjà commencé à planifier des projets, tandis que certaines installations ont déjà été réalisées. On constate donc que la branche entend bien mettre en œuvre rapidement les nouvelles prescriptions.

Procédures de consultation et audits

Le secrétariat et les commissions techniques élaborent dans les domaines thématiques couverts par l'OIC les bases techniques nécessaires pour les audits et les consultations de la Confédération. Selon la portée et la finesse technique des projets, l'OIC entend intégrer le point de vue de la pratique communale dans les prises de position de l'Union des villes suisses et de l'Association des communes suisses, ou, le cas échéant, soumettre sa propre prise de position.

Après une année 2014 intensive, on a constaté moins d'auditions durant l'exercice sous revue, et ce, aussi bien du côté de la Confédération que des organisations spécialisées. Revue de détail:

- **Modification de l'ordonnance sur l'énergie (OEne) et de l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (LapEI)**

Les taux de rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) sont fixés dans l'ordonnance sur l'énergie de la Confédération (OEne). La loi sur l'énergie (LEne) octroie au Conseil fédéral la compétence de vérifier chaque année les rétributions et de les adapter aux développements de la technique et du marché. Il y aura donc chaque année une petite révision de l'ordonnance sur l'énergie. Etant donné que le Conseil fédéral procède également à des ajustements sur le plan de la technique d'exécution, l'OIC participe elle aussi toujours aux auditions.

L'OIC a demandé en 2015 que pour toutes les révisions annuelles le taux de rétribution du photovoltaïque ne soit pas le seul à être adapté, mais également les taux pratiqués pour les autres sources d'énergies renouvelables telles que le vent, la biomasse ou les petites centrales hydroélectriques, afin que la cadence des auditions concernant l'ordonnance sur l'énergie ne soit pas trop soutenue. On a également demandé de publier les paramètres de calcul pour les taux de rétribution, la transparence dans le traitement des installations PV intégrées, d'informer également les communes concernant les installations planifiées ainsi que de préciser les règles relatives à la protection des données qui y sont liées.

- **Révision de l'ordonnance sur l'énergie (OEne): augmentation du supplément selon l'art. 15b de la loi sur l'énergie (art. 3j al. 1 EnV)**

Cette petite révision de l'ordonnance sur l'énergie (OEne) concernait d'une cer-

taine façon la «contrepartie» de la RPC, à savoir son financement via le supplément net sur les coûts de transport des réseaux à haute tension. L'OIC et l'UVS se déclarent en principe en faveur du mécanisme de la RPC et en particulier du renforcement de l'encouragement des petites installations photovoltaïques via un versement ponctuel (Palv. 12.400). L'augmentation du supplément net a donc fort logiquement également été approuvée.

- **Modification de l'ordonnance sur la protection des eaux (OEaux)**

Avec la modification de la loi sur la protection des eaux approuvée en 2014, la Confédération a créé les bases pour cofinancer les investissements dans le développement des installations d'épuration des eaux usées en vue d'éliminer à 75 pour cent les micropolluants organiques. Avec la modification de l'ordonnance sur la protection des eaux, la Confédération édictait en outre les dispositions d'exécution. Les critères pour doter d'un stade de filtration supplémentaire certaines installations d'épuration des eaux étaient définis, afin de garantir l'élimination des micropolluants. L'ordonnance précise par ailleurs les modalités de financement. Il est en outre possible, dans le but de contrôler l'efficacité des mesures, d'introduire progressivement des critères d'exigence écotoxicologiquement fondés pour les micropolluants les plus importants qui parviennent jusqu'aux eaux de surface. Certains détails doivent encore être réglés dans une aide à l'exécution, notamment jusqu'à quel point de détail les habitants raccordés à une STEP doivent être enregistrés.

L'OIC s'est engagée dans les travaux préparatoires à trouver des solutions pragmatiques. La version approuvée par le Conseil fédéral, version qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, correspond





pour l'essentiel aux attentes et aux souhaits de l'OIC.

- **Stratégie de la Suisse concernant les espèces exotiques envahissantes**

La prise de position de l'OIC pour cette audition s'est appuyée sur le réseau des offices urbains de protection de la nature, offices avec lesquels l'OIC coordonne et échange régulièrement dans les domaines de la protection de la nature, de la biodiversité, de la protection des sols et des néophytes. L'OIC soutient en principe l'élaboration d'une telle stratégie, mais doit toutefois constater que les communes et les villes y sont traitées «à la sauvette», bien que le niveau communal soit de toute première importance pour la réussite de la mise en œuvre de la stratégie: d'importantes zones de diffusion

d'espèces rares se trouvent en effet dans des zones urbanisées. Afin d'empêcher la propagation des espèces d'une zone urbanisée dans des zones environnantes, elles doivent être combattues sur place. Les communes et les villes jouent un rôle décisif dans ce contexte, et ce, de l'autorisation de construire et au conseil en matière de construction, en passant par la sensibilisation de la population ainsi que le monitoring et la mise en œuvre de la lutte proprement dite.

- **Mise en œuvre de l'initiative parlementaire 09.499. Agrocarburants. Prise en compte des effets indirects et modification de l'ordonnance sur l'imposition des huiles minérales et d'autres ordonnances** L'Alliance des villes suisses pour le climat (KBSS), dont le secrétariat est géré

par l'OIC, a suivi cette affaire depuis quelques années. Cette audition est en fait la dernière étape du processus législatif de la Confédération concernant les biocarburants, qui sont introduits en Suisse depuis l'étranger, et notamment de pays dits en développement et émergents. Il a été constaté avec satisfaction que les intérêts essentiels de l'Alliance y étaient pris en considération, notamment les exigences écologiques élevées, la protection des zones naturelles et de la biodiversité ainsi que la légalité de l'acquisition de terres cultivables et le respect des normes fondamentales de l'OIT. La Confédération continue à attacher peu d'importance à la convention n° 169 de l'OIT, convention qui couvre les droits fondamentaux des populations indigènes.

- **Aide à l'exécution de l'OFEV Construire sur des sites pollués**

L'OFEV entend, avec cette aide à l'exécution, faire en sorte que les prescriptions de l'Osites soient respectées dans les projets de construction sur des sites pollués et donne des indications quant à la manière de distinguer les coûts liés à la construction proprement dite et ceux en lien avec l'Osites, le traitement des résidus contaminés ainsi que la sécurité au travail et la protection de la santé. La surface totale des quelque 38'000 sites pollués représente environ celle du canton de Zoug. La moitié de celle-ci se situe en zone à bâtir et est souvent déjà construite, de sorte qu'une atteinte aux projets de construction est vraisemblable. Seuls quelque 4'000 sites pollués devraient nécessiter un assainissement.

L'OIC considère que le projet présenté est, si l'on tient compte de son contenu et de son ampleur, un bon document général sur la manière de procéder correctement dans la planification et la réalisation de projets de construction. ■

Commissions techniques

Les sept commissions techniques sont les plateformes centrales pour l'échange d'expériences entre les représentantes et les représentants des villes, des communes et des associations intercommunales. Le comité et le secrétariat définissent les positions et les priorités des projets à partir des suggestions et des besoins. En règle générale, chaque commission technique tient deux séances par année.

Commission technique déchets

Comment résoudre la question des plastiques?

La question des collectes supplémentaires des matières plastiques ne cesse de susciter la controverse, et ce, même au sein de la commission technique déchets mise en place par l'OIC. Se posent également des questions de fond sur le financement des collectes séparées. L'OIC a donc suggéré à l'Office fédéral de l'environnement que la question des collectes de matières plastiques devait être traitée en toute priorité

avec les acteurs concernés et qu'il fallait fixer des consignes claires pour les systèmes de collecte.

Les sacs de collecte payants pour les plastiques mixtes qui sont courants en Suisse orientale et dans certaines parties du Plateau sont considérés avec scepticisme par la majorité des membres de la commission technique: avec le financement en aval des collectes d'emballages, les systèmes de financement anticipé bien établis pour les emballages comme le PET sont gravement menacés. S'il devait s'avérer que le commerce et les producteurs n'ont plus d'obligation en matière de recyclage, on enverrait un signal totalement faux concernant l'efficacité des ressources des emballages. Si, en outre, la collecte du PET se fait dans des sacs de collecte mixtes et non plus dans les commerces, alors les communes seraient confrontées à de nouvelles tâches dans ce domaine, avec d'énormes conséquences au niveau des coûts. Les expériences faites à l'étranger avec les collectes d'emballages mixtes montrent que seuls quelque 50% de la quantité de déchets peuvent vraiment être recyclés, le reste (pourtant dûment trié) étant la plupart du temps incinéré, ce qui signifie que la moitié du matériel est transportée alors qu'elle restera totalement inutilisée. La recette du succès du recyclage suisse résidait à ce jour dans la garantie d'une pureté variétale élevée avec un faible taux d'erreur de tri. Plus l'on collecte de nombreux types de déchets en même temps et plus les coûts du tri seront élevés et plus le danger d'avoir des matières étrangères et des impuretés augmentera, au détriment donc de la valeur de ces matières premières secondaires sur le marché. Ce sont là les raisons pour lesquelles plusieurs villes et régions ont à nouveau abandonné la collecte des matières plastiques mixtes.

L'OIC s'engage pour un recyclage supplémentaire, écologiquement efficient, des matières plastiques: pour le domaine du ménage, nous avons actuellement la

collecte des bouteilles en PET avec couvercles, comme le commerce de détail l'a développée depuis une année, commerce qui en supporte également les coûts. Pour toutes ces raisons, l'OIC recommande aux communes de bien étudier les offres de sacs de collecte avec financement en aval et d'examiner en détail les modèles de financement et leurs conséquences financières. Si une commune veut proposer sa propre offre pour le recyclage des matières plastiques, elle se focalisera alors sur la collecte des bouteilles PET aux stations de recyclage desservies.

Concepts de logistique: nouveau guide en préparation

Selon le type de déchets et la structure de l'habitat, il existe aujourd'hui divers concepts pour la collecte des déchets et des matériaux recyclables: conteneurs de quartier, conteneurs souterrains, déchetteries, collectes de sacs et de conteneurs de maison à maison, ainsi que d'autres options encore. Un nouveau guide de l'OIC énumérera sous forme de document destiné aux décideurs les avantages et les inconvénients des différents systèmes et listera les critères pour choisir le système qui convient le mieux en fonction de l'endroit.

Franc fort: conséquences sur les prix des matières recyclables et les entreprises de recyclage

Le relèvement du cours minimum du franc décidé par la Banque nationale le 15 janvier 2015 et la force du franc qui en a été le résultat ont eu des impacts importants sur l'économie du recyclage. Le produit du vieux papier et des métaux a baissé à un très bas niveau, mais les communes, qui ont opté pour un contrat basé sur le contrat-cadre pour le vieux papier, sont moins concernées. Les quelques grandes entreprises et les nombreuses PME de la branche du recyclage sont d'importants partenaires régionaux des communes et des villes pour



la reprise et le recyclage des déchets. L'OIC espère en conséquence qu'il y aura un certain assouplissement des conditions cadres économiques afin que les entreprises de recyclages puissent continuer à exister en tant que clients et employeurs.

Autres thèmes de la commission technique déchets:

- Projet pilote bennes à ordures électriques
- Collaboration au projet Trialogue des ressources (www.ressourcentralog.ch)
- Collectes des déchets organiques dans les grandes villes
- Introduction de systèmes de collecte souterraine des déchets dans plusieurs villes/associations de communes
- Expériences faites avec la taxe poubelle en Suisse romande

Commission technique eaux usées et groupe réseaux de canalisation

Récupération du phosphore à partir des eaux usées et des boues d'épuration

Dans 10 ans au plus tard, le phosphore contenu dans les eaux usées ou les boues d'épuration devra être recyclé, voilà ce qu'exige l'OLED. Certaines installations et régions investissent d'ores et déjà dans des installations pilotes. L'OIC estime qu'il est bon que le plus de méthodes possibles soient développées pour le marché. C'est la raison pour laquelle elle a mandaté une étude sur le choix des méthodes, ce en collaboration avec l'OFEV, le canton d'Argovie, cemsuisse et l'entreprise ara region bern ag. Cette étude a sciemment privilégié les méthodes qui permettent de récupérer le phosphore par voie humide. Les boues d'épuration peuvent ainsi continuer à être utilisées comme combustible de substitution. L'étude a sélectionné trois méthodes particulièrement intéressantes, à savoir la méthode Budenheim, la méthode de



Stuttgart et la méthode HTC. L'organe responsable du projet décidera en 2016 si une installation pilote avec la méthode Budenheim pourra être lancée.

Extension des STEP en vue de l'élimination des micropolluants: recommandation de l'OIC concernant la taxe sur les eaux usées

La loi révisée sur la protection des eaux exige que dans les grandes stations d'épuration les micropolluants soient éliminés des matières organiques. Les détails en sont réglés dans l'ordonnance sur la protection des eaux modifiée, ordonnance qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. L'OIC s'est beaucoup engagée dans ce dossier ces dernières années, dans l'intérêt des exploitants de STEP et des communes. Malheureusement, la Confédération n'a pratiquement pas pris en compte les intérêts des exploitants dans les dispositions d'exécution.

Pour attirer suffisamment tôt l'attention des communes, des STEP et des associations intercommunales de traitement des eaux usées sur la taxe à prélever par chaque STEP à partir de 2016, l'OIC a publié au printemps 2015, en collaboration avec la VSA, une recommandation concernant le prélèvement de cette taxe au niveau des associations et des communes.

Canal ERFA: calendrier 2025

Le groupe des exploitants de réseaux de canalisation a défini dans une feuille de route les thèmes clés pour les années à venir, à savoir: la qualité dans la construction des canalisation, les questions finan-

cières, l'efficacité de la communication ainsi que la formation de base et continue.

Utilisation des gaz d'épuration: injection dans le réseau gazier ou production de courant?

Lorsqu'une centrale de cogénération doit être remplacée dans une station d'épuration, c'est là une bonne occasion pour vérifier l'utilisation optimale des gaz d'épuration pour le cycle d'investissements suivant: on peut envisager de produire du courant électrique dans la nouvelle centrale de cogénération ou produire du biométhane et l'injecter dans le réseau gazier. Une étude à laquelle a participé l'OIC montre que ce sont des facteurs locaux qui font pencher la balance pour l'un ou l'autre type d'installation (détails sur www.kommunale-infrastruktur.ch > Eaux usées).

Autres thèmes de la commission technique eaux usées

- Prise de position concernant l'aide à l'application de l'ordonnance sur la protection des eaux
- Microplastiques dans les eaux et les eaux usées
- Gestion dynamique des réseaux de canalisation
- Collaboration aux publications VSA «Evacuation des eaux d'un bien-fonds», «Modèles de taxes sur les eaux usées» et «Soumissions des prestations de planification»
- Possibilités de formation dans le domaine de la lutte contre les rats dans les canalisation



Commission technique routes

Pression sur les entreprises de nettoyage urbain pour faire des économies

De nombreuses villes sont tenues de restreindre leur budget, ce qui ne manque pas d'avoir également des répercussions dans le domaine de la voirie et de l'entretien des routes. On constate par exemple souvent des changements au niveau des intervalles de nettoyage dans les quartiers résidentiels ou un renoncement à effectuer des tournées de nettoyage le week-end, tournées qui étaient devenues pratiquement standard dans la plupart des villes ces dernières années.

Le défi de la communication sur les chantiers

Les chantiers sont souvent sources d'irritation pour les riverains et les usagers de la route. C'est la raison pour laquelle une communication ciblée avant et pendant la phase de travaux est impérative pour l'acceptation de ces derniers. Les membres de

la commission technique concernée ont discuté des expériences positives faites dans ce contexte. Une communication efficace a certes son prix, mais celui-ci représente la portion congrue comparé aux coûts des travaux eux-mêmes. Se pose la question de savoir si (et comment) les villes devront également utiliser à l'avenir les possibilités des média sociaux pour obtenir un impact optimal.

Service hivernal: les critères relatifs à l'épandage préventif sur les routes communales ne seront pas modifiés

Les arguments avancés par l'OIC pour ne pas modifier les critères justifiant l'épandage préventif de produits à dégel sur les routes communales ont été acceptés en consultation. La Confédération a modifié l'ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim) de telle sorte qu'un épandage préventif différencié sera désormais possible selon le type de route. Sur les routes nationales, l'épandage préventif est désormais globalement permis en cas de situations météos

critiques. Pour les routes cantonales et communales, l'épandage préventif en cas de météo difficile continuera à être autorisé mais uniquement aux endroits exposés, ce qui est suffisant pour assurer un service hivernal communal efficace. Le principal argument pour l'OIC en faveur du maintien de la solution actuelle était d'éviter des risques supplémentaires de responsabilité civile.

Concepts pour les vêtements de travail dans les services de voirie

Doter les collaborateurs de vêtements de travail et d'un équipement de protection adéquats et conformes aux normes est une tâche exigeante dévolue aux chefs de voiries. Le thème clé de la séance du printemps était l'échange d'expériences sur ce sujet aux multiples ramifications. L'interdiction de facto des pantalons courts pour les travaux sur l'espace routier, qui s'applique définitivement après la période transitoire qui s'est achevée à la fin 2016, ne place pas les voiries devant des problèmes insolubles. Il existe en effet d'ores et déjà sur le marché de nombreux pantalons longs légers, spécialement conçus pour être portés en été et qui sont compatibles avec la nouvelle norme.

Autres thèmes de la commission technique routes

- Remaniement du guide du maintien de la valeur des routes (publication en été 2016)
- Collaboration aux commissions de recherche et de normalisation de la VSS (entretien, service hivernal, gestion de la maintenance)
- Publication annuelle des indicateurs de coûts pour le nettoyage, le service hivernal et les réparations de la chaussée (www.infrastructures-communales.ch > Routes)

Commission technique immobiliers

Building Information Modeling (BIM)

En Suisse également les premiers objets immobiliers sont planifiés en faisant appel à la méthode BIM. On entend par BIM un processus de planification, de construction et d'utilisation intégré, qui repose sur un modèle de construction numérique, où sont également prises en compte les données relatives à l'exploitation et à l'utilisation de l'objet concerné. L'approche exige de la plupart des intervenants qu'ils pensent différemment. Elle présente toutefois un avantage indéniable, à savoir que les planificateurs et les exploitants peuvent coopérer étroitement et donc que le bâtiment et les infrastructures sont encore mieux à même de répondre aux besoins des utilisateurs. La commission technique organisera un séminaire d'introduction sur ce sujet.

Modèles de rôles pour la gestion immobilière

Etant donné qu'une collectivité impliquée dans des projets immobiliers est à

la fois maître de l'ouvrage, acheteur et utilisateur, les modèles de rôles peuvent contribuer à des réglementations claires des compétences et permettre ainsi d'éviter des malentendus et des retards. La commission technique a comparé lors de sa séance d'automne les différents modèles des villes.

Hébergements des réfugiés

La mise à disposition rapide d'hébergements pour les réfugiés représente parfois également un défi pour les services des immeubles communaux et urbains. La commission technique intensifiera en 2016 l'échange d'expériences à ce propos et proposera un séminaire qui sera consacré à ce thème.

Autres thèmes de la commission technique immobiliers

- Contrats de chauffage urbain
- Révision de la législation nationale et intercantonale des marchés publics (LMP/AIMP)
- Traitement optimal des projets de constructions en bois
- Comparaison des indicateurs de coûts ■

Commission technique gestion des infrastructures

Mise en réseau des acteurs sur le thème de la gestion des infrastructures

La nouvelle commission technique gestion des infrastructures, qui est née d'un groupe d'accompagnement du manuel éponyme, a tenu ses deux premières séances en 2015 et s'est affirmée comme une véritable plateforme d'information pour les différents acteurs. Le groupe en question met en réseau des représentants des communes, des villes et de leurs services avec des organisations professionnelles et des hautes écoles. Contrairement à d'autres commissions techniques, le cercle des membres a été sciemment ouvert, étant donné que pour la phase de mise en place la représentation des intérêts communaux n'est pas la seule importante, mais que c'est surtout la coordination des activités autour du thème de la gestion des infrastructures qui l'est.

Le premier fruit de cette commission nouvellement constituée a été la première édition de la newsletter complémentaire «IM-Radar». «IM-Radar» informera 2 à 3 fois par an sur la gestion des infrastructures dans la pratique.

Projet 2016: cours d'introduction sur la gestion des infrastructures pour les communes

En été 2016 aura lieu pour la première fois un séminaire destiné aux responsables des infrastructures communales. Ce séminaire sera l'occasion de se familiariser avec la manière dont les communes peuvent mettre sur pied une gestion des infrastructures efficace.

Il existe fort heureusement déjà un marché avec diverses offres de formation continue au niveau CAS. L'OIC collabore au cas par cas en tant que partenaire de patronage. ■



Commission technique climat et environnement

La suffisance au niveau communal

Durant l'exercice, l'Alliance des villes suisses pour le climat (KBSS) a examiné en détail la question du rôle et des possibilités des communes et des villes concernant la promotion de la suffisance. La commission technique a organisé dans ce contexte un atelier intitulé «Promouvoir la suffisance – les tâches transversales des villes et des communes», atelier qui s'est tenu lors de la manifestation éco-congrès nature qui a eu lieu à Bâle à la fin mars.

L'été passé, la KBSS a par ailleurs soumis à la fondation Mercator une proposition de projet intitulé «La suffisance au niveau communal: comment les autorités publiques peuvent-elles la promouvoir?». Ce projet a été élaboré en collaboration avec la fondation Pusch et le bureau de conseil EBP, et a été accepté. Il est prévu dans ce contexte, ces deux prochaines années, d'organiser un congrès en Suisse alémanique et un autre en Suisse romande ainsi que deux ateliers ERFA, de créer une boîte à outils Suffisance pour les communes et de préparer une publication. Bien que ce soit la fondation Pusch qui assume la direction de ce projet, ce dernier offre une excellente occasion de se pencher encore plus à fond sur des thèmes climatiques et environnementaux, et de renforcer ainsi le rôle et la pertinence du niveau communal dans ces domaines.

Comportement avec les émissions lumineuses et la pollution lumineuse

Les travaux se sont également poursuivis dans ce domaine en 2015. D'une part, plusieurs membres de la commission technique étaient très impliqués dans des groupes de travail spécifiques mis en place par l'OFEV en vue d'élaborer un rapport sur l'état de la situation censé servir de base pour actualiser l'aide à l'exécu-



tion de l'OFEV: «Recommandations pour la prévention des émissions lumineuses». En outre, le secrétariat de l'OIC occupe un siège dans le groupe d'accompagnement stratégique mis en place par l'OFEV dans ce contexte.

D'autre part, un séminaire sur le thème «Lumière et pollution lumineuse: plus de concepts, moins de conflits?» a été réalisé avec succès.

Plus de courage en matière de politique climatique

En amont de la conférence de l'ONU sur le climat qui s'est tenue à Paris au début décembre, la KBSS a demandé à la Confédération, via un communiqué de presse, que celle-ci adopte une politique climatique plus courageuse: si l'orientation de la Confédération est soutenue et saluée, la KBSS estime toutefois que les émissions de gaz à effet de serre doivent être sensiblement réduites en Suisse et qu'il ne faut pas transférer cette responsabilité à l'étranger. La KBSS est convaincue que les émissions de gaz à effet de serre en Suisse peuvent être diminuées jusqu'à une ou deux tonnes par personne et par année d'ici 2050, et ce, sans pour autant que l'économie suisse n'ait à en souffrir. Dans le cadre de la société à 2000 watts, de nombreuses villes ont d'ores et déjà inscrit cet objectif dans leur ordonnance municipale. La mise en œuvre a déjà commencé depuis longtemps avec

des concepts communaux sur l'énergie et le climat largement soutenus et des plans de mesures ad hoc.

Autres thèmes de la commission technique climat et environnement

- Espèces exotiques envahissantes
- Politique climatique après 2020
- Participation de certains membres de la KBSS à l'élaboration d'un «masterplan Climat 2.0» par l'Alliance climatique suisse
- Echange avec la section de l'OFEV chargée de la communication sur le climat en vue d'élaborer le programme national de communication sur le climat selon l'article 41 de la loi sur le CO₂
- Développements politiques et techniques dans le domaine de l'énergie et du climat au niveau européen (collaboration avec l'Alliance pour le climat Europe) ■

Commission technique énergie

Standard du bâtiment 2015 Energie / Environnement pour les constructions publiques

Le standard du bâtiment 2015 fournit une contribution pour une mise en œuvre renforcée des mesures dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables ainsi que pour le climat ambiant sain et l'écobiologie de la construction. Les critères reposent sur des standards et des labels largement acceptés et répandus dans la construction. Il s'agit de préparer les jalons en vue de la société à 2000 watts. Le standard du bâtiment 2015 s'adresse en premier lieu aux maîtres d'ouvrage responsables de constructions publiques ou soutenues par les autorités publiques. Les cités de l'énergie adoptent ce dernier en tant qu'instrument liant les autorités pour leurs constructions communales.

Le standard du bâtiment a été lancé en 2008 suite à l'échange d'expériences entre les préposés aux questions énergétiques des grandes villes et en collaboration avec le programme SuisseEnergie pour les communes. Ce groupe ERFA a été intégré en 2011 à la commission technique énergie mise sur pied par l'OIC. Il a beaucoup contribué aux révisions du standard bâtiment de 2011 et 2015.

Gestion des données dans le domaine de l'énergie et systèmes d'information géographique

La commission technique s'est penchée assidûment sur la question de la collecte et de l'utilisation des données pertinentes du point de vue écologique. Il s'est avéré que des outils plus ou moins coûteux étaient utilisés. Dans la mesure du possible, on cherchera une synergie avec les systèmes d'information géographique (GIS) qui existent partout et d'autres bases de données nécessaires d'un point de vue légal, comme par exemple celle de la Régie fédérale des

bâtiments et logements (RegBL). D'une manière générale se pose ici la question de l'intégration dans d'autres flux de données de l'administration communale, de la protection des données et des règles en matière d'accès et d'utilisation qui y sont liées.

La discussion a toutefois également montré qu'il était indispensable de disposer de données fiables et les plus détaillées possibles pour une planification énergétique différenciée. Bien que les questions des contenus de cette planification énergétique varient d'un endroit à l'autre, on constate un intérêt évident pour poursuivre l'échange sur les questions de processus qui y sont liées. Comment se déroule au mieux une planification énergétique? Quels rôles jouent dans ce contexte les données sur l'énergie et les données géocodées? Quelles questions se posent en matière de protection des données et quelles réponses apporte-t-on à ces dernières? La commission technique participera à l'avenir à une séance ERFA spécifique une fois par an pour échanger sur ces questions.

Autres thèmes de la commission technique énergie

- Stratégie énergétique 2050 de la Confédération
- Utilisation de l'eau du lac et des nappes phréatiques pour l'approvisionnement des communes en chaleur et en froid
- Accumulateurs/constructions solaires mobiles selon SIA 2040
- Énergie et élimination des déchets: recyclage matériel ou énergétique, production d'électricité ou injection des gaz d'épuration produits par des installations d'épuration des eaux
- Gestion des salles de classe utilisées irrégulièrement du point de vue de la consommation d'énergie et du climat ambiant



Réseau

L'Organisation Infrastructures communales entretient une étroite collaboration avec de nombreuses organisations professionnelles, offices cantonaux et fédéraux, et ce, aussi bien au niveau du travail politique que de projets et de manifestations. Outre l'étroite collabo-

ration avec l'Union des villes suisses et l'Association des communes suisses, l'OIC a élaboré des projets communs avec les organisations suivantes:

Gestion des déchets et recyclage

- **Association suisse des chefs d'exploitation et exploitants d'installations de traitement des déchets (ASED)**
 - contacts réguliers pour la coordination de projets, de prises de position et de manifestations
- **Swiss Recycling**
 - coopération dans le cadre de projets, publication commune du Fact-Sheet annuel sur les collectes de matières valorisables
 - contacts réguliers avec les organisations membres Ferro, Igora, Inobat, PET-Recycling Schweiz, Vetroswiss ainsi que SENS et SWICO
- **Fondation pour la gestion et la récupération des déchets (SENS)**
 - siège au Conseil de fondation (A. Jaccard)
- **Association suisse des installations de compostage (VKS), nouveau Biomasse Suisse**
 - contacts réguliers pour coordonner des projets, des prises de position et des manifestations
 - siège dans la plateforme d'information sur les matériaux biodégradables
 - collaboration à la table ronde Biomasse
- **Société Recycling Papier + Carton**
 - financement commun de la fiduciaire pour le contrat cadre «vieux papier»
 - co-rédaction du site web www.altpapier.ch
- **Association suisse des transports routiers (ASTAG)**
 - siège dans la commission Transports des déchets (S. Kocher) et coopération en matière d'offres de formation continue
- **Association des entreprises communales, secteur gestion des déchets et entretien urbain, Allemagne**
 - échange d'expériences et de correspondance
- **Cemsuisse – Association suisse de l'industrie du ciment**
 - coopération dans le cadre de l'étude sur le recyclage du phosphore provenant des eaux usées
- **Commission européenne de normalisation (CEN)**
 - Représentation dans les commissions techniques (CT) par le biais de l'Association suisse de normalisation
 - CT 183 «Waste Management», délégué Marcel Kalbermatten, ERZ Zurich

Eau et eaux usées

- **Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA)**
 - échange au niveau de la présidence et coopération dans le cadre de projets, de manifestations et de publications
- **Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux (SSIGE)**
 - échange d'informations et collaboration dans le cadre de certains projets
- **Association autrichienne pour la gestion des eaux + des déchets (ÖWAV)**
 - échange d'expériences et de correspondance

Énergie

- **Association Cité de l'énergie**
 - échange d'expériences et collaboration avec le secrétariat, représentation au sein du comité par le président de la commission technique énergie de l'OIC (B. Bébié)
- **Swisspower**
 - échange technique et professionnel intense dans les domaines situés aux interfaces énergie-déchets et eaux usées-climat. Focalisation 2015: chaleur/froid à distance, ainsi qu'utilisation des gaz d'épuration
 - coopération dans le cadre de manifestations spécifiques

Construction, espaces verts, immobiliers et routes

- **Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS)**
 - siège du président d'OIC au conseil consultatif VSS
 - délégation de représentations des villes dans d'importantes commissions d'experts VSS
 - collaboration dans le cadre des procédures de consultation sur les nouvelles normes de la VSS
- **Union suisse des services des parcs et promenades (USSP)**
 - rencontre annuelle des présidents ainsi qu'échange technique et coopération dans le cadre de séminaires
- **Infrasuisse**
 - échange d'informations et coopération à des projets (nouvelle édition du guide sur la préservation de la valeur des routes)
- **KBOB**
 - coopération dans le cadre de séminaires organisés pour les communes et les villes
- **Association des directeurs cantonaux et communaux de l'immobilier (VSLI)**
 - coopération dans le cadre de la commission technique Immobiliers

Durabilité, climat et environnement

- **Fondation suisse pour la pratique environnementale (PUSCH)**
 - coordination et coopération en matière d'offres de formation et de manifestations
 - siège au conseil de fondation (A. Bukowiecki)
 - collaboration au projet «La suffisance au niveau communal: comment les autorités publiques peuvent-elles la promouvoir?»
- **Alliance des villes suisses pour le climat**
 - gestion du secrétariat
- **Communauté d'intérêt pour un monde propre (IGSU)**
 - collaboration en matière d'information et de mesures contre le littering
- **sanu future learning**
 - patronage OIC de séminaires

Autres

- **Association suisse pour la sécurité au travail et la protection de la santé**
 - siège au comité (A. Bukowiecki)
- **Comité de patronage Expo Suisse Public**
 - siège au comité de patronage (A. Bukowiecki)

Cours, séminaires et congrès



L'Organisation Infrastructures communales offre un mix de cours destinés aux praticiens et des séminaires pour cadres, ainsi que plusieurs journées d'information et congrès pour un large public. Les membres donateurs d'Infrastructures communales bénéficient de l'offre de parler, lors de manifestations, de leurs prestations et produits.

Congrès sur le recyclage dans les communes 2015

Le congrès organisé à Bienne en collaboration avec Swissrecycling a été un succès avec plus de 250 participants. Les thèmes traités étaient les nouveaux OTD et OLED ainsi que le recyclage des matières plastiques et des déchets biogènes.

Cours pour chefs de voirie

Le cours pour chefs de voirie a été donné exceptionnellement l'an passé en avril, en juin et en octobre. Quelque 130 personnes y ont participé. Ces cours de deux jours ont permis à ces dernières d'acquérir des connaissances théoriques

de base dans les domaines de la propreté dans l'espace public, de l'entretien et la maintenance des véhicules, des machines et des appareils; de la conservation de la valeur des infrastructures de génie civil; de la gestion des déchets et le recyclage; de la communication; de la sécurité au travail et du service hivernal ainsi que l'entretien des espaces verts. Ces connaissances ont été transmises par des intervenants de la pratique communale.

Séminaire: comportement face à des clients et des citoyens peu aimables et agressifs

Les collaborateurs de voiries, de services des constructions et de services industriels connaissent également des situations désagréables dans le cadre de leur travail, notamment avec des habitants et des clients peu aimables, voire agressifs. Hans-Peter Ulli, acteur et formateur d'adultes, a proposé dans ce cadre des bases théoriques, mais surtout des conseils pour le quotidien ainsi que pour le comportement dans des situations délicates. 18 personnes ont participé à ce séminaire.

Les 33 ans d'OIC – manifestations de réseau pour les membres des commissions techniques

Tous les membres des différentes commissions techniques ont été invités aux manifestations prévues. Un tour de la ville de Morat a été effectué, tour qui fut l'occasion de décliner différents thèmes qui occupent actuellement l'OIC. Les membres des commissions techniques ont ainsi eu l'occasion de faire connaissance au-delà de leur propre domaine. Cette journée fut particulièrement appréciée, notamment grâce à la balade sur le lac de Morat et l'agréable souper qui s'est déroulé dans une ambiance conviviale.



Séminaires KBOB: Sécurités financières dans la construction et gestion des avenants dans la construction

Les deux manifestations d'une demi-journée ont été organisées en collaboration avec la KBOB à Olten. Elles ont été suivies par 65 participants en tout.

Salon Suisse Public

En 2015, l'OIC a été pour la première fois partenaire officiel du Salon Suisse Public à lequel participent plus de 600 exposants et qui attirent quelque 20'000 visiteurs. Elle y a participé avec un stand tenu avec l'Union des villes suisses et l'Association des communes suisses. La prochaine exposition aura lieu du 13 au 16 juin 2017.

Séminaire de communication pour les cadres: aborder clairement et sans détours les points délicats

Aborder les points délicats dans le cadre des entretiens avec les collaborateurs, voilà une tâche qui ne va pas de soi. Un entretien de feedback clair suffit-il ou faut-il envisager un entretien critique? La situation de départ laisse-t-elle présager un entretien conflictuel? Comment ces trois types d'entretien se distinguent-ils les uns des autres et quels sont leurs buts respec-

tifs? Quelles conditions doivent être remplies pour conduite de tels entretiens de manière constructive, efficace et orientée vers les solutions?

Ce sont ces questions que les huit participants ont traitées sous la direction de Hans-Peter Ulli, acteur et formateur d'adultes, tout en se référant aux cas et situations spécifiques qu'ils rencontrent au quotidien.

Cours de gestion des infrastructures publiques

Le cours de gestion des infrastructures publiques s'est déroulé à Morges pour la Suisse romande; quelque 19 participants y ont pris part. Ce cours de deux jours a été l'occasion de traiter les thèmes de la propreté dans les espaces publics, de la gestion des déchets, du service hivernal, de la communication, de la conservation de la valeur des infrastructures publiques, de l'entretien des canalisations et de la sécurité au travail.

Séminaire: Lumière et pollution lumineuse

Le séminaire qui s'est tenu à Zurich avec 81 participants proposait de traiter de la question suivante: «Plus de concepts – moins de conflits?». Les participants se sont vus proposer une vue d'ensemble des défis qui se posent dans les communes au quotidien, les conditions cadres légales et les aides disponibles. A cela s'est ajoutée la présentation de plusieurs bons exemples tirés de la pratique du terrain.

Séminaire: Sûretés financières dans la construction: détermination et gestion des garanties

La manifestation d'une demi-journée a été organisée à Lausanne avec la KBOB; huit personnes y ont participé. ■



Aperçu des cours et séminaires 2015

| Cours/Séminaire | Date/Lieu | Nombre de participants |
|---|--------------------------------------|------------------------|
| Congrès sur le recyclage dans les communes 2015 | 16 janvier 2015 à Bienne | 263 |
| Cours pour chefs de voirie avril | 23 + 24 avril 2015 à Nottwil | 44 |
| Cours pour chefs de voirie juin | 23 + 24 juin 2015 à Nottwil | 42 |
| Cours pour chefs de voirie octobre | 22 + 23 octobre 2015 à Nottwil | 44 |
| Séminaire de base: comportement face aux clients et citoyens peu aimables et agressifs | 4 mai 2015 à Zurich | 18 |
| Les 33 ans d'OIC – manifestation de jubilé | 17 juin 2015 à Morat | 49 |
| Assemblée des membres 2015 | 18 juin 2015 à Berne (Suisse Public) | 51 |
| Séminaire KBOB: sécurité financière dans la construction; détermination et gestion des garanties | 3 juillet 2015 à Olten (matin) | 29 |
| Séminaire KBOB: Gestion des avenants dans la construction, demandes d'avenant liées à une modification du déroulement prévu des travaux | 3 juillet 2015 à Olten (après-midi) | 36 |
| Séminaire pour les cadres: aborder clairement et sans détours les points délicats | 14 septembre 2015 à Nottwil | 8 |
| Cours de gestion des infrastructures publiques | 19 + 20 novembre 2015 à Morges | 19 |
| Séminaire: lumière et pollution lumineuse | 24 novembre 2015 à Zurich | 81 |
| Séminaire: Sûretés financières dans la construction: détermination et gestion des garanties | 3 décembre 2015 à Lausanne (matin) | 8 |
| | | Total: 692 |

Conseil aux communes et aux associations de droit public concernant la gestion et les infrastructures



d'une longue expérience professionnelle et peuvent donc se prévaloir de références particulièrement remarquables. Depuis 2014, le nouveau partenaire pour la Suisse francophone est Ronald Ermatinger (CSC Déchets SA). Les conseillers ont le droit d'utiliser la dénomination «conseiller technique de l'Organisation Infrastructures communales». Le mandat court jusqu'à la fin 2016. Les membres de l'OIC bénéficient de conditions préférentielles. ■

Les conseillers mandatés par l'OIC ont soutenu au total près de 40 mandats de communes et d'associations de droit public, ce avec les prestations suivantes:

- Analyses et conseil en matière d'organisation pour les services de construction, les services industriels, les voiries, les services forestiers et les services de conciergerie
- Conseil en matière d'intégration des services d'exploitation en cas de fusions de communes
- Définition de standards d'entretien, élaboration de plans d'entretien et de maintenance
- Calcul de taux de facturation (véhicules/machines/personnel)
- Conseil et présentation de soumissions (véhicules, points de collecte et services de logistique)
- Concepts véhicules

- Accompagnement de nouvelles constructions ou de transformations de voiries (analyses de sites, programmes d'aménagement, siège dans le jury du concours)
- Analyse et conception de l'élimination des déchets pour les communes et les associations de droit public
- Concepts pour la logistique des déchets (points de collecte, transport, véhicule)
- Projets de règlements concernant les déchets au niveau communal
- Conseil pour des projets de coopération régionaux dans les domaines de la voirie et de la gestion des déchets

L'OIC offre ces prestations au prix du marché, étant donné que les bureaux de conseil et d'ingénierie classiques sont peu actifs dans ce domaine. Daniel Schneeberger (DAS Beratung GmbH) et Stefan Textor (Textor Engineering AG) sont au bénéfice

Publications

Newsletter OIC

L'OIC, par le biais de sa newsletter, informe ses membres quatre fois par année sur les décisions prises sur le plan politique et de nombreux sujets qui peuvent intéresser les communes.

Etude sur la récupération du phosphore par voie humide

Cette étude montre les méthodes appropriées qui permettent de récupérer le phosphore à partir des eaux usées et des boues d'épuration. Elle a été soutenue par l'OFEV, le canton d'Argovie, cemsuisse, l'entreprise ara region bern ag et l'OIC.

Recommandation concernant l'introduction de la taxe sur les eaux usées à partir de 2016

L'OIC a, en collaboration avec l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux, publié une recommandation pour les stations d'épuration, les villes et les communes concernant la mise en œuvre et l'introduction de la nouvelle taxe sur les eaux usées en lien avec la nouvelle étape de traitement dans les STEP afin d'éliminer les micropolluants.

Standard du bâtiment 2015 Energie / Environnement pour les bâtiments publics

Le standard du bâtiment publié pour les communes depuis 2008 par l'OIC en collaboration avec SuisseEnergie a été révisé en 2015; il se veut être une ligne directrice destinée aux maîtres d'ouvrage responsables des constructions publiques et entend motiver ces derniers à mettre davantage en œuvre des mesures dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables ainsi que du climat ambiant sain et de l'écobiologie des constructions.

Directive relative aux exigences en matière de sacs à ordures version 2016

Cette directive définit les exigences physiques que doivent respecter les sacs à ordures et constitue la base des contrats avec des fabricants pour l'utilisation du sigle OKS. L'OIC a actualisé cette directive en 2015.

Radar de la gestion des infrastructures

Cette nouvelle newsletter supplémentaire permet à l'OIC d'informer périodiquement les milieux concernés sur les tendances et les exemples pratiques sur le thème de la gestion des infrastructures.

Fiche d'information: collecte séparée des substances valorisables et des déchets – édition 2015/2016

Cette fiche d'information, qui s'est avérée fort utile dans la pratique et qui propose une vue d'ensemble des compétences et des modèles de rémunération pour la collecte séparée, a été à nouveau publiée dans une forme actualisée en collaboration avec Swiss Recycling et envoyée à toutes les communes.

Partenaire médias «Commune suisse»

Le partenaire médias de longue date de l'Organisation Infrastructures communales est la publication «Commune suisse» de l'Association des communes suisses. ■



Organisation

Assemblée des membres du 18 juin 2015 à Berne

L'assemblée des délégués a commencé avec une conférence intitulée «Way to excellence – performances de pointe dans le sport – performances de pointe dans l'entreprise?» donnée par Jean-Pierre Egger, ancien entraîneur du triple champion du monde du lancer du poids Werner Günthör et préparateur physique du team Alinghi. Jean-Pierre Egger est parvenu, fort de ses connaissances et de sa longue expérience du domaine, à tirer un parallèle très impressionnant entre sport de pointe et quotidien de l'entreprise communale, et a attiré l'attention des auditeurs sur des aspects fondamentaux de l'extension, de la conservation et du développement de la performance physique dans le travail quotidien, à savoir: l'harmonie entre le corps, le cœur et l'objectif pour la motivation au travail; un supérieur hiérarchique qui joue le rôle de coach, des conditions favorables pour le travail en équipe, l'interaction entre exigence et stabilisation pour augmenter la performance sans burn-out ainsi que l'équilibre entre la profession, la famille et soi-même.

Lors de la partie statutaire qui s'en est suivie, les représentantes et les représentants des membres ont approuvé à l'unanimité le rapport de gestion, les comptes annuels 2014 ainsi que les cotisations des membres, qui n'ont pas été modifiées pour l'année 2016.

L'assemblée a pris congé de deux membres du comité; on a en outre procédé à la réélection globale de ce même comité, ce conformément au règlement en vigueur. Ont été reconduits dans leur fonction, à l'unanimité et par applaudissements le président Alain Jaccard, le vice-président Beat Ammann et les autres membres du comité, à savoir Antoine Benacloche, Gregor Maurer, Bernhard Jurt ainsi que Urs Pauli.

Comité

Le comité a, dans le cadre de deux séances qui se sont tenues en mars et novembre, défini les grands axes du position-

nement de l'association face aux affaires fédérales ainsi que les points forts de l'offre de séminaires. Une part importante du travail du comité consiste également à assurer l'échange concernant les thèmes techniques et la coordination des activités des commissions techniques. Lors de l'assemblée des délégués, Max Reifler, ingénieur de la ville de Winterthur et membre du comité de l'OIC depuis 2008, a quitté ses fonctions. Il en est allé de même avec Ulrich König, qui a été membre du comité de l'OIC depuis 2007 en sa qualité de directeur de l'Association des communes suisses (ACS). A la fin 2014, il a confié la direction de l'ACS à son successeur Reto Lindegger, qui, conformément au règlement, représente cette association au sein du comité de l'OIC depuis 2015.

Secrétariat

L'équipe du secrétariat n'a pas changé durant l'exercice et se compose donc d'Alex Bukowiecki Gerber (80%), le secrétaire général, de Daniel Lehmann Pollheimer, le chef de projets pour le secteur énergie, climat et environnement (80%) et de Stéphanie Glutz (80%) qui est responsable de l'administration et de l'organisation des cours et des séminaires. L'équipe OIC gère également le secrétariat de l'Alliance des villes suisses pour le climat. (www.klimabuendnis.ch).

Un effectif des membres stable

Durant l'exercice, 6 membres, dont 3 communes et 3 entreprises donatrices, ont adhéré à l'association. Deux personnes physiques et une entreprise donatrice ont quitté l'OIC. L'effectif total des membres a ainsi augmenté de trois unités durant l'exercice et totalise désormais 258 membres. Les communes et les villes membres représentent 2,8 millions d'habitants, ce qui correspond à près de 35% de la population de la Suisse. ■



Alexandre Bukowiecki Gerber



Daniel Lehmann Pollheimer



Stephanie Glutz

Membres 2015

Villes et communes

| | | | |
|------------------------|---|--------------------|---|
| Aadorf | Politische Gemeinde | Giswil | Bau und Infrastruktur |
| Aarau | Stadtbauamt | Gland | Infrastructures & environnement |
| Aarburg | Bauamt Gemeinde | Glarus | Bauamt |
| Aarwangen | Gemeindebetriebe | Glarus Nord | Bau und Umwelt |
| Adliswil | Gesundheit/Umwelt | Goldach | Bauverwaltung |
| Aesch (BL) | Aussendienste | Gretzenbach | Einwohnergemeinde |
| Arbaz | Commune | Grindelwald | Bauverwaltung |
| Arosa | Gemeindebauamt | Hägendorf | Bereich Werke / Dienste |
| Aubonne | Commune | Herisau | Tiefbauamt |
| Avenches | Commune | Horw | Gemeindeverwaltung |
| Ayent | Administration communale | Hütten | Gemeindewerke |
| Baden | Abteilung Tiefbau | Kirchlindach | Gemeindeverwaltung, Bauinspektorat |
| Bagnes | Administration communale | Köniz | Gemeindebetriebe, Abt. Werkhof |
| Belp | Einwohnergemeinde | Kloten | Tiefbau / Unterhalt und Forst |
| Bern | Entsorgung + Recycling Bern | Kreuzlingen | Stadtverwaltung |
| | Tiefbauamt | Küsnacht | Bauamt |
| Berikon | Gemeinde | Küssnacht am Rigi | Bezirk, Ressort Infrastruktur |
| Bever | Gemeindeverwaltung | Lachen SZ | Gemeinde |
| Biberist | Bauverwaltung | Langenthal | Bauverwaltung |
| Biel-Benken | Bauabteilung | Langnau i.E. | Bauamt |
| Biel/Bienne | Strasseninspektorat | Lausanne | Service d'assainissement |
| Binningen | Gemeindeverwaltung | Lenk | Einwohnergemeinde |
| Birmensdorf | Gemeindeverwaltung | Leukerbad | Gemeinde, Abteilung Technik |
| Birr | Gemeinderat | Locarno | Ufficio tecnico comunale |
| Bonstetten | Politische Gemeinde | Lugano | Dicastero del territorio |
| Bottmingen | Gemeindeverwaltung | Lutry | Service des travaux, domaines forestier et viticole |
| Bourg-en-Lavaux | Commune | | |
| Burgdorf | Stadtbauamt | Luzern | Tiefbauamt |
| Bussigny-près-Lausanne | Direction des travaux publics | Lyss | Bauabteilung |
| Caslano | Ufficio tecnico comunale | Martigny | Services techniques |
| Château-d'Oex | Commune, DéchPE | Meikirch | Gemeindeverwaltung |
| La Chaux-de-Fonds | Direction des travaux publics | Meisterschwanden | Regionale Bauverwaltung |
| Le Chenit | Municipalité | Monthey | Service des travaux publics et environnement |
| Chur | Tiefbaudienste | | |
| Commugny | Commune | Montreux | Service des travaux |
| Corcelles-près-Payerne | Commune | Morges | Services des infrastructures et energies |
| Crissier | Commune | Moudon | Municipalité |
| Davos | Gemeindeverwaltung | Mümliswil-Ramiswil | Gemeindeverwaltung |
| Delémont | Service des travaux publics | Münchenbuchsee | Bauabteilung |
| Dietikon | Infrastrukturabteilung | Münsingen | Gemeindeverwaltung |
| Dietlikon | Gemeindewerke | Murgenthal | Einwohnergemeinde |
| Dübendorf | Stadtverwaltung | Muri b. Bern | Tiefbauamt |
| Duggingen | Einwohnergemeinde | Murten | Bauverwaltung |
| Ecublens | Services des Travaux, domaines et environnement | Neuchâtel | Service de la voirie |
| | | Niedergösgen | Werkhof |
| Egnach | Politische Gemeinde | Niederhasli | Gemeindeverwaltung |
| Epalignes | Commune | Nyon | Service des travaux |
| Einsiedeln | Werkbetriebe | Oberägeri | Bauabteilung |
| Embrach | Bauabteilung | Oberbipp | Einwohnergemeinde |
| Estavayer-le-Lac | Commune | Oberglatt | Gemeindeverwaltung |
| Fehraltorf | Gemeinde | Oberkulm | Bauamt, Werkhof |
| Flawil | Bauverwaltung | Obersiggenthal | Bauverwaltung |
| Fraubrunnen | Bauverwaltung | Oberwil BL | Bauamt |
| Freienbach | Gemeindeverwaltung | Oftringen | Abteilung Bauen Planen Umwelt |
| Fribourg | Service de la voirie | Ollon | Service technique |
| Fully | Municipalité | Oltén | Stadtverwaltung |
| Gaiserwald | Gemeinde | Ostermundigen | Tiefbauamt |
| Genève ville | Service Voirie – Ville propre | Otelfingen | Gemeindeverwaltung |

| | |
|-----------------|---|
| Payerne | Direction des travaux |
| Peseux | Administration communale |
| Pfäffikon ZH | Geschäftsfeld Verkehr Gemeindewerke |
| Pieterlen | Bauverwaltung |
| Préverenges | Commune |
| Pully | Direction des travaux |
| Reinach BL | Gemeinde |
| Renens | Municipalité |
| Richterswil | Gemeinde, Gesundheit/Umwelt |
| Rolle | Services techniques |
| Romont | Commune |
| Rothenfluh | Gemeinde |
| Rüschlikon | Gemeinde, Abteilung Tiefbau/Werke |
| Saanen | Bauverwaltung |
| Saint-Prex | Municipalité |
| Sarnen | Infrastruktur |
| St. Gallen | Entsorgungsamt Strasseninspektorat |
| St. Moritz | Bauamt |
| Schaffhausen | Tiefbauamt |
| Schiers | Gemeinde |
| Schlieren | Werke, Versorgung und Anlagen |
| Schmerikon | Politische Gemeinde |
| Schmittlen | Ressort Strassen und Wege, Umwelt und Kehricht |
| Schwarzenburg | Bauverwaltung |
| Schwerzenbach | Gemeindeverwaltung |
| Seedorf | Bauverwaltung |
| Sierre | Service des travaux publics |
| Sion | Service des travaux publics |
| Solothurn | Stadtbauamt |
| Speicher | Gemeinde |
| Stadel | ARA Windlach |
| Steffisburg | Einwohnergemeinde |
| Stein AG | Ressort Wasser/Abwasser |
| Steinmaur | Gemeindeverwaltung |
| Stettlen | Bauverwaltung |
| Subingen | Einwohnergemeinde |
| Sulgen | Politische Gemeinde |
| Sursee | Stadtbauamt, Werkdienst |
| Tägerwil | Politische Gemeinde |
| Teufen | Bauverwaltung |
| Thalwil | Gemeinde |
| Therwil | Gemeinde |
| Thun | Tiefbauamt, Abfallbeseitigung |
| Twann-Tüscherz | Einwohnergemeinde |
| Unterägeri | Bauamt |
| Unterseen | Bauverwaltung |
| Untersiggenthal | Einwohnergemeinde, Bau und Planung |
| Urdorf | Politische Gemeinde |
| Urtenen | Bauverwaltung |
| Uster | Abteilung Bau |
| Vaz/Obervaz | Politische Gemeinde |
| Vevey | Direction des travaux |
| Volketswil | Bauverwaltung |
| Wädenswil | Bauamt |
| Wald | Gemeinde |

| | |
|-------------------|--|
| Wallisellen | Gemeindeverwaltung |
| Wigoltingen | Gemeindeverwaltung |
| Wil | Tiefbauamt |
| Winterthur | Strasseninspektorat |
| Wittenbach | Bauverwaltung |
| Witterswil | Gemeinde |
| Wollerau | Gemeinde |
| Würenlos | Gemeindeverwaltung |
| Yverdon-les-Bains | Direction du service des travaux |
| Zermatt | Technische Dienste |
| Zofingen | Bauamt |
| Zollikofen | Bauverwaltung |
| Zollikon | Bauabteilung |
| Zuchwil | Bauverwaltung |
| Zug | Baudepartement |
| Zumikon | Tiefbauamt |
| Zürich | Entsorgung und Recycling Tiefbauamt |

Associations intercommunales

Abwasserverband Aarburg
 Abwasserverband der Region Sense-Oberland
 A-Region, Rorschach
 ABVO Oberengadin / Bergell, Samedan
 ara region bern ag, Herrenschwanden
 ARA Thunersee, Uetendorf
 ARA Worblental, Worblaufen
 Avag, AG für Abfallverwertung, Jaberg
 ERZO Entsorgung Region Zofingen, Oftringen
 GAF Gemeindeverband Abfallbewirtschaftung Unteres Fricktal,
 Olsberg
 Gemeindeverband ARA Ins-Müntschemier
 GEVAG Gemeindeverband für Abfallentsorgung Graubünden,
 Untervaz
 GVRZ Gewässerschutzverband der Region Zugersee–Küssnachter-
 see–Ägerisee, Kläranlage Schönau, Cham
 KVA Thurgau, Weinfelden
 Limeco Interkommunale Anstalt, Dietikon
 REAL Recycling, Entsorgung, Abwasser, Luzern
 SADEC SA, Nyon
 SATOM Usine d'incinération Valais/Vaud, Monthey
 SEME, Syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux de Moutier
 et environs
 STRID SA, Yverdon-les-Bains
 Valorsa SA, Penthaz
 VKA Verband für Kanalisation und Abwasserreinigung, Nidau
 ZAB Zweckverband Abfallverwertung Bazenhaid
 ZEBA Zweckverband der Zuger Einwohnergemeinden für die Bewirt-
 schaftung von Abfällen, Cham
 ZAKU Zentrale Organisation für Abfallbewirtschaftung im Kanton Uri

Cantons

Canton de Genève
 Kanton Basel-Stadt, Bau- und Verkehrsdepartement
 Kanton Bern Amt für Wasser und Abfall

Kanton Uri Amt für Umweltschutz, Abteilung Gewässerschutz
 Kanton Zürich Amt für Abfall, Wasser, Energie und Luft

Donateurs (personnes morales)

ANTA SWISS AG, Rümlang
 Basler & Hofmann AG, Zürich
 BG Ingénieurs & conseils SA, Châtelaine
 BL Silobau AG, Gossau
 BWaste Suisse AG, Schönenwerd
 Contena-Ochnser AG, Urdorf
 CSC Dechets SA, Tramelan
 Elkuch Eisenring AG, Jonschwil
 Energie 360° AG, Zürich
 entsorgungstechnik.ch ag, Dietikon
 ewp AG, Effretikon
 Flughafen Zürich AG
 GETAG Entsorgungstechnik AG, Fuluibach
 GVZ Glasverbund Zukunft AG, Dagmersellen
 IGORA Genossenschaft, Thalwi
 J. Grimm AG, Oetwil am See
 K. Müller AG, Wallisellen
 Lehner AG, Siggenthal
 Plastic Omnium AG, Basel
 Practica AG, Ebikon
 Recupero AG, Dräksak Services Schweiz, Emmen
 Regio Recycling Management AG, Bazenheid

SAC-O-MAT AG (Schweiz), St. Erhard
 Schwendimann AG, Münchenbuchsee
 SRS Swiss Recycling Services AG, Allschwil
 Swico, Zürich
 TBF & Partner AG, Zürich
 TEXAID Textilverwertungs-AG, Schattdorf
 Vetropack AG, Bülach
 VetroSwiss, Bern
 Villiger Entsorgungssysteme AG, Oberrüti
 Ziswiler AG, A-Z Recycling, Bern

Donateurs (personnes physiques)

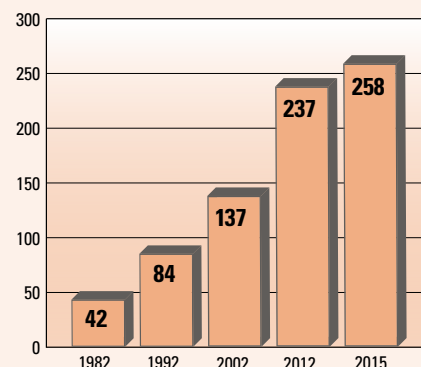
P. Clazolari
 P. Delcourt
 R. Gnos
 D. Laube
 H. Worch

Membres d'honneur

G. Völgy, Lausanne
 U. Geissmann, Bremgarten BE
 H.P. Tobler, St. Gallen
 L. Inderbitzi, Fribourg
 G. Neuhold, Horgenberg

| Effectif des membres au: | 01.01.2015 | 31.12.2015 |
|---------------------------------|------------|------------|
| Catégorie | Nombre | Nombre |
| Villes et communes | 181 | 184 |
| Associations intercommunales | 26 | 26 |
| Cantons | 5 | 5 |
| Donateurs (personnes morales) | 30 | 32 |
| Donateurs (personnes physiques) | 7 | 5 |
| Membres d'honneur | 6 | 6 |
| Total des membres | 255 | 258 |

Evolution de l'effectif des membres depuis la fondation de l'OIC



Comité et commissions techniques

État à la fin de l'année 2015

Comité

A. Jaccard, Chef de service des infrastructures et énergies, Morges (Président)
 B. Ammann, Direktor ara region bern ag, (Vize-Präsident)
 R. Amstutz, Direktorin Schweiz. Städteverband
 B. Bébié, Energiebeauftragter, Industrielle Betriebe Zürich
 A. Benacloche, Ingénieur communal, Ville de Neuchâtel
 G. Hutter, Strasseninspektor, St. Gallen
 B. Jurt, Leiter Tiefbauamt a.i., Luzern
 R. Lindegger, Direktor Schweiz. Gemeindeverband
 H. Künzle, Leiter Amt für Umwelt und Energie, Stadt St. Gallen
 G. Maurer, Service d'assainissement, Lausanne
 U. Pauli, Direktor ERZ, Zürich
 H.U. Schwarzenbach, Geschäftsführer ZEBA, Cham
 A. Schweizer, Bereichsleiter Liegenschaften, Schlieren

Commissions techniques permanentes

Commission technique «déchets»

H.U. Schwarzenbach, Geschäftsführer ZEBA, Cham (Präsident)
 A. Basler, Leiter Abfallbewirtschaftung, Köniz
 Th. Bieri, Leiter Entsorgungslogistik, ERZ, Zürich
 E. Blatter, Directeur SATOM, Monthey
 G. Brechbühl, Leiter Werkbetrieb, Stadtbauamt Burgdorf
 G. Clément, Responsable du secteur «Conseil – acquisition – valorisation», SATOM Monthey
 C. Costa, Directrice Valorsa SA, Penthaz
 N. Crivelli, Dicastero servizi urbani, Lugano
 R. Furrer, Leiter Abfallwirtschaft, REAL, Luzern
 S. Gorgerat, Adjoint, Ville de Pully
 R. Gruber, Leiter Werkbetrieb, Chur
 J. Hartmann, Geschäftsleiter ERZO, Oftringen
 E. Hostettler, Responsable de la Voirie, Morges
 S. Kocher, Strasseninspektor, Biel-Bienne
 K. Krattinger, Chef de la Voirie, Fribourg
 P. Liaudat, Chef du service, Ville de Genève
 W. Matter, Leiter Entsorgung & Recycling, Bern
 G. Maurer, Service d'assainissement, Lausanne
 D. Rychener, Leiter technische Betriebe, Thun
 P. Schär, Leiter Stadtreinigung, Basel
 J.-P. Schindelholz, Directeur STRID SA, Yverdon-les-Bains
 T. Schmid, Leiter Strasseninspektorat, Luzern
 M. Sonderegger, Unternehmensleiter Entsorgung St. Gallen
 P. Steiner, Geschäftsführer, Verband KVA Thurgau
 Th. Stirnemann, Leiter Werkhof, Baden
 J. Stünzi, Leiter Entsorgung, Tiefbauamt Winterthur
 A. Bukowiecki, Geschäftsführer Kommunale Infrastruktur

Commission technique «eaux usées»

B. Ammann, Direktor ara region bern ag, (Präsident)
 R. Aeby, Station d'épuration, Ville de Fribourg
 U. Ammann, Gemeindebetriebe Köniz
 R. Arpagaus, Stadtingenieur, Chur
 B. Bangerter, Geschäftsführer, ARA Thunersee
 B. Kobler, Geschäftsführer, GVRZ Kläranlage Schönaun, Cham
 T. Lassueur, Chef de service, Ville de Pully
 G. Maurer, Service d'assainissement, Lausanne
 U. Sieber, Leiter Stadtentwässerung, Winterthur
 M. Sonderegger, Unternehmensleiter Entsorgung St. Gallen
 P. Wiederkehr, Stv. Direktor ERZ, Zürich
 A. Bukowiecki, Geschäftsführer Kommunale Infrastruktur

Commission technique «routes»

G. Hutter, Strasseninspektor, St. Gallen (Präsident)
 G. Brechbühl, Leiter Werkbetrieb, Stadtbauamt, Burgdorf
 D. Dörig, Stv. Leiter Unterhalt Betrieb, Luzern
 A. Flück, Leiter Erhaltungsplanung, Tiefbauamt Basel-Stadt
 M. Forster, Leiter Betriebe + Entsorgung, Wil
 D. Göbbels, Vertreter VSS
 P. Hirsiger, Leiter Strasseninspektorat, Winterthur
 M. Koch, Leiter Abt. Tiefbau, Baden
 S. Kocher, Strasseninspektor, Biel
 K. Krattinger, Chef de la Voirie, Fribourg
 A. Levet, Ingénieur, Ville de Pully
 M. Mani, Projektleiter Unterhalt, Köniz
 R. Miatta, Chef de la Division Entretien & Travaux, Lausanne
 M. Pola, Strasseninspektor, Tiefbauamt des Kantons Zürich
 S. Portmann, Bauverwalter, Murten
 P. Schädeli, Leiter Betrieb und Unterhalt, Bern
 H. Schneebeli, Geschäftsbereichsleiter Werterhaltung, Tiefbauamt Zürich
 M. Schweizer, Leiter Strassen und Kunstbauten, Basel
 M. Ultsch, Geschäftsbereichsleiter, ERZ, Zürich
 F. Volpi, Chef de l'unité nettoyage, Genève
 P. Widmer, Strasseninspektor, Thun
 R. Wenk, Leiterin Werkhof, Aarau
 A. Bukowiecki, Geschäftsführer Kommunale Infrastruktur

Commission technique «immobiliers»

A. Schweizer, Bereichsleiter Liegenschaften, Schlieren (Präsident)
 M. Adam, armasuisse, Bern
 R. Detsch, Immobilien-Bewirtschaftung, Zürich
 F. Favre, KBOB, Bern
 R. Grab, Leiterin Liegenschaften, Meilen
 D. Müller, Leiter Liegenschaften, Aarau
 M. Pellet, Liegenschaftsverwalter, Murten
 F. Raval, Leiter Liegenschaftsverwaltung, Bern
 R. Rolli, Leiterin Immobilienmanagement, Bern
 S. Wey, Leiterin Liegenschaftsverwaltung, Rheinfelden
 T. Zumthurn, Leiter Stadtliegenschaften, Thun
 A. Bukowiecki, Geschäftsführer Kommunale Infrastruktur

Commission technique «gestion des infrastructures»

L. Abu-Talib, usic, Bern
 B. Adey, ETH Zürich
 M. Biner, Schweizerischer Verein des Gas- und Wasserfachs
 M. Bürgi
 M. Bützer, Schweizerischer Gemeindeverband
 D. Dominguez, Bundesamt für Umwelt BAFU
 S. Flury, Gemeinde Sarnen
 P. Gauch, Gemeinde Horw
 R. Hajdin, IMC GmbH
 Ch. Heitz, Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften ZHAW
 A. Jaccard, Ville de Morges
 D. Lukic, Fachverband Infra
 S. Mathys, Gemeinde Fehraltorf
 M. Maurer, eawag
 A. Rieder, Stadt Zürich
 U. Sauter, Berner Fachhochschule
 S. Vollenweider, Wasser-Agenda 21

Commission technique «climat et environnement»

H. Künzle, Leiter Amt für Umwelt und Energie, Stadt St. Gallen (Präsident)
 U. Capaul, Stadtökologe, Stadt Schaffhausen
 Ch. Diez, Umweltbeauftragter, Fachstelle Energie/Umwelt, Thun
 W. Fassbind, Stadtökologe, Leiter Umwelt/Energie, Stadt Zug
 C. Günther, Projektleiterin, Stadt Winterthur
 L. Pfund, Leiterin Umweltfachstelle, Stadt Aarau
 G. Schmid, Leiter Umweltschutz, Stadt Luzern
 A. Stiefel, Leiter Sektion Umwelt und Energie, Bern
 K. Tschanz, Leiter Umweltschutzfachstelle, Stadt Zürich Zürich
 N. Witschi, Energiestadtlabel, Stadt Biel
 D. Lehmann Pollheimer, Projektleiter Kommunale Infrastruktur

Commission technique «énergie»

B. Bébié, Energiebeauftragter, Industrielle Betriebe Zürich (Präsident)
 K. Bernath, Leiterin Fachstelle Nachhaltige Entwicklung, Winterthur
 Th. Büchner, Amt für Umwelt und Energie, Basel-Stadt
 U. Capaul, Stadtökologe, Stadt Schaffhausen
 V. Cerda, cheffe du service, Département des construction et de l'aménagement, ville de, Genève
 K. Egger, NOVA Energie GmbH, Ettenhausen
 W. Fassbind, Stadtökologe, Leiter Umwelt/Energie, Stadt Zug
 B. Gut, Umweltschutz, Stadt Luzern
 S. Hanssen, Umweltdelegierte, Direktion Bau, Energie und Umwelt, Biel-Bienne
 H. Künzle, Leiter Fachstelle Umwelt und Energie, Stadt St. Gallen
 K. Marti, Energieberatung Seeland, Biel
 U. Meuli, Bundesamt für Energie, Ittigen
 G. Ohana, Délégué à l'énergie, Ville de Lausanne
 T. W. Püntener, Leiter Energieinformation, Stadt Zürich
 A. Rüedi, Bauleiter, Fachstelle Energie + Nachhaltigkeit, Chur
 H.-P. Schmutz, Leiter Fachstelle Energie, Köniz
 M. Sommerhalder, Energiefachstelle, Stadt Bern
 Ch. Trachsel, Délégué à l'énergie, urbanisme et environnement, Ville de Neuchâtel
 H. Wiher, Leiter Energie + Technik, Baupolizeiamt, Winterthur
 N. Witschi, Energiestadtlabel, Stadt Biel
 F. Zaugg, Stadt St. Gallen
 D. Lehmann Pollheimer, Projektleiter Kommunale Infrastruktur

Autres groupes de travail**«Controlling des coûts et des prestations – Entretien des routes»**

P. Bochslers, Werkhofleiter Ausführung, Tiefbauamt Zürich
 M. Bräm, Fachbereichsleiter, Tiefbauamt Zürich
 R. Denzler, Controlling Stadtreinigung, ERZ, Zürich
 M. Forster, Leiter Betriebe + Entsorgung, Wil
 S. Kocher, Strasseninspektor, Biel
 T. Lassueur, Chef de service, Ville de Pully
 M. Messerli, Stv. Leiter Werkhof, Baden
 R. Milz, Adm., Strasseninspektorat St. Gallen
 B. Müller, Leiter Administration, Tiefbauamt Winterthur
 M. Mundwiler, Controlling, Stadt Aarau
 B. Rüegg, Leiter Fachassistenz Betrieb und Unterhalt, Bern
 P. Schär, Leiter Stadtreinigung, Tiefbauamt Basel-Stadt
 J. Widmer, Bereichsleiter A+F, Tiefbauamt Luzern
 R. Wenk, Leiterin Werkhof, Aarau
 A. Bukowiecki, Geschäftsführer Kommunale Infrastruktur

«Réseaux de canalisation»

U. Ammann, Gemeindebetriebe Köniz (Vorsitz)
 M. Asanger, Tiefbauamt, Luzern
 U. Castellazzi, Leiter Tiefbau, Chur
 A. Fallegger, Leiter Unterhalt, Kanalnetzbetrieb, Bern
 R. Flückiger, Betriebsleiter, Kanalnetzbetrieb, Bern
 Ch. Güdel, Leiter Infrastruktur, Tiefbauamt, Winterthur
 M. Hofmann, Bau und Verkehrsdepartement, Basel-Stadt
 Th. Keller, Leiter Stadtentwässerung, Zug
 P. Kradolfer, Leiter Stadtentwässerung, Biel
 H. Lamp, Geschäftsbereichsleiter Entwässerung, Zürich
 T. Lassueur, Chef de service, Ville de Pully
 D. Mentz, Projektleiter Abwassernetz, GVRZ
 U. Sieber, Leiter Stadtentwässerung, Winterthur
 A. Bukowiecki, Geschäftsführer Kommunale Infrastruktur

Alliance climatique des villes suisses

U. Capaul, Stadtökologe, Stadt Schaffhausen
 D. Crnek, Raum und Umweltplanerin, Grenchen
 Ch. Diez, Umweltbeauftragter, Fachstelle Energie/Umwelt, Thun
 B. Finkenbrink, Stadtökologie, Stadt Baden
 A. Graupe, Amt für Umwelt und Energie, Basel-Stadt
 C. Günther, Projektleiterin, Fachstelle Nachhaltige Entwicklung, Winterthur
 S. Hanssen, Umweltdelegierte, Direktion Bau, Energie und Umwelt, Biel-Bienne
 H. Künzle, Leiter Fachstelle Umwelt und Energie, Stadt St. Gallen
 S. Eichenberger, Baudirektion, Stadt Burgdorf
 G. Maurer, Energiebeauftragter, Kreuzlingen
 Y. Rochat, Conseiller administratif, Vernier
 P. Schmidli, Umweltschutz, Stadt Luzern
 R. Schneider, Abteilung Planung und Bau, Windisch
 B. Seelos, Stadtschreiber, Rorschach
 A. Stiefel, Leiter Sektion Umwelt und Energie, Bern
 K. Tschanz, Leiter Umweltschutzfachstelle, Stadt Zürich Zürich
 N. Witschi, Energiestadtlabel, Stadt Biel
 D. Lehmann Pollheimer, Projektleiter Kommunale Infrastruktur (Geschäftsstelle)

Cours pour chefs de voirie

R. Dietrich, Stv.-Strasseninspektor, St. Gallen (Vorsitz)
 B. Bienz, Strasseninspektorat Stadt Luzern
 S. Glutz, Sekretariat Kommunale Infrastruktur
 C. Hobi, dia-logue Beratung- & Training GmbH, Freienbach
 Ch. Jordi, Entsorgung & Recycling, Stadt Bern
 D. Schürch, Strassenmeister, Tiefbauamt Bern
 H.U. Schwarzenbach, Geschäftsführer ZEBA, Cham
 R. Stocker, Chef Strassenunterhalt, Luzern
 A. Bukowiecki, Geschäftsführer Kommunale Infrastruktur

Organe de contrôle

Blaser Treuhand AG, Bern

Compte d'exploitation 1.1. – 31.12.

| | 2015 | | 2014 | |
|--|--------------------|--------------|--------------------|--------------|
| | CHF | % | CHF | % |
| Produits | | | | |
| Cotisations | 416'479.00 | | 406'615.85 | |
| Cotisations Alliance climatique des villes suisses | 12'210.00 | | 11'953.65 | |
| Contributions au Projet Klima Masterplan 2.0 | 27'500.00 | | 0.00 | |
| Contribution aux coûts OKS | 9'962.95 | | 10'800.00 | |
| Cours gestion des infrastructures publiques | 130'573.10 | | 126'889.00 | |
| Séminaires | 31'631.15 | | 46'641.25 | |
| Congrès | 103'974.55 | | 128'276.95 | |
| Publications | 17'935.65 | | 36'330.85 | |
| Service-conseils pour des centres voiries et infrastructures | 8'333.40 | | 8'333.40 | |
| Divers | 4'800.00 | | 13'796.85 | |
| Etude récupération du phosphore | | | 80'000.00 | |
| Intérêts | 23.25 | | 576.90 | |
| Total des produits | 763'423.05 | 100.0 | 870'214.70 | 100.0 |
| Charges | | | | |
| Charges directes | | | | |
| Cours gestion des infrastructures publiques | 80'836.95 | | 90'878.90 | |
| Séminaires | 18'293.60 | | 39'097.20 | |
| Congrès | 68'403.35 | | 82'644.00 | |
| Publications | 4'981.35 | | 65'493.75 | |
| Etude récupération du phosphore | 6'674.15 | | 80'000.00 | |
| Etudes | 5'000.00 | | 0.00 | |
| Provision pour des projets | 50'000.00 | | 50'000.00 | |
| Divers | 28'380.10 | | 10'048.00 | |
| | -262'569.50 | -34.4 | -418'161.85 | -48.1 |
| Comité/commissions | | | | |
| Faux-frais et projets du comité | 5'950.25 | | 8'368.30 | |
| Commission déchets | 29'224.65 | | 15'727.50 | |
| Commission eaux usées | 13'720.00 | | 1'338.70 | |
| Commission routes | 2'901.55 | | 7'920.70 | |
| Commission énergie | 1'454.65 | | 2'108.00 | |
| Commission immobiliers | 746.95 | | 599.25 | |
| Commission climat et environnement | 431.70 | | 1'922.15 | |
| Commission management des infrastructures | 527.55 | | 5'107.90 | |
| Alliance climatique des villes | 39'710.00 | | 11'953.65 | |
| | -94'667.30 | -12.4 | -55'046.15 | -6.3 |
| Frais de personnel | | | | |
| Autres frais de personnel | 3'265.30 | | 368.00 | |
| | -3'265.30 | -0.4 | -368.00 | 0.0 |
| Charges administratives | | | | |
| Coûts de l'UVS (salaires, bureaux, matériel) | 340'000.00 | | 340'000.00 | |
| Produits imprimés et photos | 2'045.10 | | 9'859.10 | |
| Bibliothèque/Journaux | 1'704.63 | | 1'373.23 | |
| Rapport de gestion/information aux membres/traductions | 23'368.65 | | 16'919.00 | |
| Informatique | 1'532.01 | | 1'230.95 | |
| Publicité | 1'123.30 | | 6'039.30 | |
| Frais de banque | 235.82 | | 249.55 | |
| Divers frais d'exploitation | 861.00 | | 1'115.70 | |
| | -370'870.51 | -48.6 | -376'786.83 | -43.3 |
| Total charges | -731'372.61 | -95.8 | -850'362.83 | -97.7 |
| Bénéfice net | 32'050.44 | 4.2 | 19'851.87 | 2.3 |

Bilan au 31.12.

| | 2015 | | 2014 | |
|---|-------------------|--------------|-------------------|--------------|
| | CHF | % | CHF | % |
| Actifs | | | | |
| Fonds de roulement | | | | |
| Actifs réalisables à court terme | | | | |
| Caisse | 2'056.90 | | 2'106.20 | |
| Compte postale 30-37369-6 | 193'202.30 | | 135'704.11 | |
| Compte postale 30-712614-7 | 34'435.71 | | 14'939.56 | |
| BECB Berne, c/crt. 16 857.241.2.01 | 23'499.08 | | 23'516.08 | |
| Administration des finances Zurich, cpte placement | 370'468.20 | | 370'931.30 | |
| Créances | | | | |
| pour livraisons/prestations | 23'840.50 | | 40'952.20 | |
| Fonds de roulement divers | | | | |
| Administration fédérale des contributions, Impôt anticipé | 0.00 | | 13.40 | |
| Actifs transitoires | 596.50 | | 2'408.50 | |
| Total du fonds de roulement | 648'099.19 | 82.6 | 590'571.35 | 79.1 |
| Actifs immobilisés | | | | |
| Immobilisations financières | | | | |
| Dépôt membres OKS | 136'391.15 | | 155'615.36 | |
| Total des actifs immobilisés | 136'391.15 | 17.4 | 155'615.36 | 20.9 |
| Total du bilan | 784'490.34 | 100.0 | 746'186.71 | 100.0 |

Passifs

Fonds étrangers

Dettes à court terme

pour livraisons/prestations

6'638.30

61'380.60

Autres dettes à court terme

UVS Berne, c/crt

33'252.27

32'907.87

Alliance climatique des villes suisses, c/crt

39'654.15

6'731.35

Passifs transitoires

0.00

3'047.50

Total dettes à court terme

79'544.72

104'067.32

Fonds empruntés à long terme

Dettes déposants OKS

136'391.15

155'615.36

Provisions

Management des Infrastructures

73'176.00

73'176.00

Publications

25'400.90

25'400.90

Cours de gestion

10'000.00

10'000.00

Etude récupération du phosphore

12'289.10

12'289.10

Projets

100'000.00

50'000.00

Administration générale

50'000.00

50'000.00

Total fonds empruntés à long terme

407'257.15

376'481.36

Total fonds étrangers

486'801.87

62.0

480'548.68

64.4

Fonds propres

Fortune 01.01

265'638.03

245'786.16

Bénéfice net

32'050.44

19'851.87

Total fonds propres

297'688.47

38.0

265'638.03

35.6

Total du bilan

784'490.34

100.0

746'186.71

100.0

Fachorganisation Kommunale Infrastruktur
Monbijoustrasse 8
3001 Bern

BLASER TREUHAND AG
SCHWARZENBURGSTR. 265
CH-3098 KÖNIZ BERN

Telefon 031 372 11 11
Telefax 031 371 45 19
btb@treuhandbern.ch
www.treuhandbern.ch

Köniz, 9. März 2016

Bericht der Revisionsstelle zur Eingeschränkten Revision


An die Mitgliederversammlung der Fachorganisation Kommunale Infrastruktur

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz und Erfolgsrechnung) der Fachorganisation Kommunale Infrastruktur, für das am 31. Dezember 2015 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der bei der geprüften Einheit vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht Gesetz und Statuten entspricht.


Blaser Treuhand AG
Urs Blaser
dipl. Experte in
Rechnungslegung
und Controlling
Leitender Revisor
Revisionsexperte


Dr. Michael Blaser
dipl. Math. ETH

Beilage Jahresrechnung 2015

URS BLASER
dipl. Experte
in Rechnungslegung
und Controlling

CHRISTIAN FLURY
dipl. Wirtschaftsprüfer

JURG ZÄHLER
dipl. Experte
in Rechnungslegung
und Controlling

Mitglied des Schweizerischen
Treuhanderverbandes
TREUHAND | SUISSE

Source des illustrations

| | |
|--|---------------------|
| Entsorgung + Recycling Bern | Couverture |
| www.123rf.com | Pages 3, 10, 16 |
| Alex Bukowiecki: | Pages 6, 7, 9 et 15 |
| Daniel Lehmann: | Pages 11, 13 et 14 |
| Eveline Schmid typo.s: | Pages 4 et 8 |
| Parlamentsdienste: | Page 5 |

Traduction

Félix Glutz, adapteam.ch, Vouvry

Layout, graphique

Eveline Schmid typo.s

Impression

Ediprim AG

Papier

| | |
|-----------------------|-----------------------|
| Rebello FSC Recycling | Couverture et contenu |
| Papier 100% recyclé | |



No. 01-16-686456 – www.myclimate.org
© myclimate – The Climate Protection Partnership